

CHARTRE ETHIQUE DU RÉSEAU ROMAND D'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL

Le Réseau Romand d'Accompagnement Périnatal* est né d'une envie de créer un réseau de professionnels indépendants dans le domaine de la maternité afin d'offrir aux clients un réseau de référence et de confiance et de faire découvrir de nouvelles pratiques de médecines douces.

NOTRE OBJECTIF

Créer une plate-forme afin de :

- Créer un réseau d'échanges et de soutien entre professionnels de la maternité
- Créer un lieu de partage entre professionnels de la maternité et clients
- Créer des événements et conférences autour de la périnatalité
- Créer des interactions autour de l'entreprenariat du bien-être

Cette charte est le résultat d'un travail commun des personnes impliquées dans la création de ce réseau.

Elle évolue, avec le temps, dans la forme, dans le détail, mais le fond reste inchangé.

La charte de notre réseau est un document qui représente/présente nos valeurs et notre éthique dans le respect de la législation suisse (code pénal, code de santé publique et code de la consommation).

Nous accompagnons toute famille qui en fait la demande, sans discrimination et dans le respect des croyances et des convictions religieuses, spirituelles ou culturelles de chacun. Chacun de nos membres exerce selon sa sensibilité, ses statuts, ses limites. Il n'y a pas un modèle unique d'accompagnement mais des professionnels qui s'engagent, chacun à leur manière, œuvrant ensemble pour le respect, la confiance et l'autonomie des personnes accompagnées.

Cette charte est la base de notre réseau.

Les membres du réseau s'engagent à la respecter.

NOS VALEURS

- Respect mutuel
- Bienveillance
- Écoute
- Partage
- Confiance
- Collaboration
- Empathie
- Non-jugement
- Intégrité
- Professionnalisme

L'ÉTHIQUE DES PROFESSIONNELS DU RÉSEAU

Empathie, écoute et non jugement:

- Le professionnel est une personne à l'écoute, sincère et bienveillante
- Le professionnel adopte une posture de confiance et de non-jugement entre professionnels et envers les clients
- Le professionnel est empathique et compréhensif envers les patients et leur famille. Il est à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations et il est en mesure de fournir un soutien émotionnel approprié.

Intégrité & compétences professionnelles:

- Les membres maintiennent des normes élevées d'intégrité professionnelle et s'engagent à fournir des soins de qualité à leurs patients. Ils doivent suivre les normes éthiques de leur profession et éviter tout comportement inapproprié ou contraire à celles-ci. .
- Nous nous engageons à mettre à jour nos connaissances régulièrement et nous former dans la mesure du possible de chacun.
- Rester dans sa posture de professionnel et garder la distance thérapeutique
- Dans sa pratique, le professionnel ne doit jamais proclamer qu'il dispose de procédés secrets, infaillibles ou exclusifs, ou encore que ses méthodes ou ses connaissances sont supérieures à celles de ses collègues.

Confidentialité:

- Les membres s'engagent à respecter la confidentialité de leurs patients. Toutes les informations personnelles et médicales des patients ne doivent être partagées qu'avec l'autorisation écrite du patient ou de son représentant légal.

Respect :

- Les professionnels se respectent mutuellement dans une posture neutre et intègre.
- Les professionnels traitent leurs patients avec respect et dignité. Ils doivent être conscients de la vulnérabilité émotionnelle et physique des patients pendant cette période de leur vie et s'engagent à ne pas faire de fausse promesse ou donner de faux espoirs.
- Le professionnel doit rester humble et ne pas outrepasser ses compétences.

Solidarité:

- Les membres sont solidaires les uns des autres, prêts à nous soutenir mutuellement, à mettre nos compétences en commun et à partager nos expériences.
- Les membres avancent ensemble et sont libres d'exposer entre professionnels du réseau certaines situations afin de s'entraider et de trouver les bonnes solutions pour les clients dans un climat de confiance.

CADRE DE TRAVAIL DU RÉSEAU

- Le professionnel s'engage à respecter la charte éthique ci-dessus
- Le professionnel s'engage à être un ambassadeur du réseau : le faire connaître et participer aux activités de développement
- Le professionnel s'engage à être dans la construction d'un réseau d'entraide et de soutien et non dans la recherche personnelle de clients
- La communication au sein du réseau et entre membres est libre et sans jugement. La bienveillance fait partie de nos valeurs.
- Les décisions se prennent de manière collégiale au sein d'un comité fondateur restreint.
- La création d'une adresse mail générique permet à tous les professionnels du réseau d'avoir accès aux échanges.
- La création d'un groupe Whatsapp pour faciliter les échanges immédiats et importants
- Les thérapeutes mettent en avant le réseau auprès de leur clientèle et communiquent sur celui-ci de façon positive et active (site, facebook, instagram...).
- Chaque membre est responsable de veiller à la justesse des informations présentées sur le site internet le présentant
- Chaque professionnel est libre de quitter le réseau moyennant un préavis de 30 jours communiqué par courrier

- Chaque membre participe au budget commun sous forme d'une cotisation symbolique annuelle de CHF 30, non remboursable en cas de départ du réseau et quelque soit la date d'adhésion au cours de l'année en cours. (frais d'hébergement du site, flyers, événements, conférences...)
- Le comité fondateur se réserve le droit d'exclure un membre du réseau si son comportement va à l'encontre du réseau avec effet immédiat.

Par ma signature je m'engage à respecter la charte éthique ci-dessus.

Lieu, date

Nom

Signature